

Pourquoi une charte ?

- Pour travailler dans un esprit de collaboration
- Définir des règles communes
- Partager des valeurs
- Construire un climat positif
- Favoriser les apprentissages et diminuer les tensions

A quoi sert cette charte ?

- Une balise pour tous
- Un rappel lors de problème
- Une affirmation des valeurs prônées dans l'établissement
- Un renforcement de la cohérence

Pour une relation de qualité dès les premiers contacts

La confiance mutuelle

- En tant que directeur et parent**, nous nous engageons à écouter l'autre avec attention, du début à la fin de la relation, dans un esprit et un climat de confiance réciproque.

Le respect des différences

- En tant que directeur et parent**, nous nous engageons à respecter les particularités de chacun (situations de handicap, différences socioculturelles, convictions religieuses...).

La coéducation

L'Enfant évoluant dans différents milieux de vie (Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)...), famille, Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP), école, associations, nous nous engageons à rechercher ensemble la plus grande cohérence éducative possible entre ces milieux pour le bien-être de l'enfant.

- En tant que directeur**, je m'engage à respecter les parents dans leur rôle de premiers éducateurs et à reconnaître leurs compétences et connaissances.
- En tant que parent**, je m'engage à respecter l'équipe d'animation comme professionnels qui ont les connaissances et les compétences nécessaires pour accueillir mes enfants et veiller à leur épanouissement physique et psychologique.
- En tant que directeur**, je m'engage à faire en sorte de prendre en compte les aspirations des parents dans la mesure du possible. En cas d'incompatibilité de principe éducatif, je m'engage à prévenir les parents et à prendre une décision éclairée et argumentée.
- En tant que parent**, je m'engage à prendre en compte que mon enfant est accueilli avec d'autres enfants qui n'ont pas reçu la même éducation et dont les parents ne partagent pas toujours les mêmes principes éducatifs.

La gestion des conflits

- En tant que directeur et parent**, nous nous engageons à exposer les problèmes dès qu'ils surviennent et à choisir un moment calme sans la présence des enfants afin d'en discuter et d'éventuellement faire appel ensemble à une personne ressource.

Nous nous engageons à discuter ensemble avec l'enfant des problèmes le concernant et des solutions envisagées.



Pour un accueil de qualité au quotidien

Les moments clefs

Nous nous engageons à échanger sur les différents moments clefs de la journée et de nous mettre d'accord sur les principes à respecter notamment sur :

- Les repas (les pratiques de chacun, les interdits...)
- Les rythmes (sommeil, propreté, garde alternée...)
- Les activités proposées
- Les soins

L'arrivée et le départ des enfants

- En tant que directeur**, je m'engage à informer à la fin de la journée les parents du déroulé de la journée : repas, sommeil, activité réalisée, humeur générale, anecdotes... Je peux également proposer un cahier de liaison avec des informations générales sur la journée.
- En tant que parent**, je m'engage à accompagner ou récupérer mes enfants au moins X fois par semaine, afin que ces échanges d'information soient possibles.

Pour permettre à l'enfant _____ de bien grandir nous nous engageons en **tant que directeur et parent(s)** à respecter la charte ci-dessus.

Les parents

La structure